

**CONCOURS EXTERNE DES 14, 15 ET 16 JANVIER 2015
POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT : 4)

OPTIONS A, B, C et D

OPTION A : page 2

OPTION B : page 2

OPTION C : page 2

OPTION D : page 2

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options de la présente épreuve, votre copie sera notée 0/20.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie l'option dans laquelle vous allez composer, ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

L'usage de la calculatrice, d'un convertisseur, de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est interdit. **Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance **entraînera l'exclusion du concours.**

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure.**

Le présent document comporte 2 pages numérotées.

**AU CHOIX DU CANDIDAT, CE CHOIX AYANT ÉTÉ PRÉCISÉ LORS DU DÉPÔT
DE LA DEMANDE D'ADMISSION À CONCOURIR**

*** * ***

**OPTION A : DROIT CONSTITUTIONNEL, DROIT ADMINISTRATIF ET
LIBERTÉS PUBLIQUES**

L'intérêt général en droit public français

OPTION B : INSTITUTIONS, DROIT ET POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Jean-Claude JUNCKER, nouveau Président de la Commission européenne, a déclaré le 15 juillet 2014 devant les députés européens : « L'Union européenne a besoin de faire une pause dans son processus d'élargissement afin de consolider ce qui a été fait à 28 ».

Cette déclaration est-elle justifiée ?

OPTION C : DROIT DES AFFAIRES

Quels intérêts le droit français de la concurrence protège-t-il ?

OPTION D : DROIT PÉNAL

Les sanctions pénales sont-elles toujours pertinentes ?
